

Commune d' OSSE en ASPE

Plan de Prévention des Risques naturels prévisibles (P.P.R.)

Plan de zonage réglementaire

3
A Numéro de zone
Règlement applicable

Zones directement exposées aux risques recensés

zones à risque fort

zones à risque moyen

Zones non directement exposées aux risques recensés

Périmètre d'application du règlement P.P.R.

Plan n°2

Echelle : 1/5000



Approbation

23 SEP 1999

